



SYNDICAT CGT ESSITY LE THEIL

Négociation salariale, un accord raisonnable.

Mardi 16 février 2021, la délégation CGT a participé à la dernière réunion des NAO sur les salaires 2021.

La pertinence et la crédibilité de nos revendications, soulevées lors des dernières réunions, ont su faciliter le dialogue social afin de trouver un accord acceptable pour tous.

Ce que nous avons obtenu :

- Une augmentation générale de **2 %** à compter du 1^{er} Janvier 2021 pour le personnel ouvrier, employé et technicien ;
- Une augmentation de **1,8 %** pour les agents de maîtrise et éventuellement 0,2 % en augmentation individuelle ;
- Une augmentation de **0,5 %** pour la population cadre et éventuellement 1,5 % en augmentation individuelle ;
- Prise en charge intégrale de la journée de solidarité par l'employeur pour l'ensemble des salariés du Theil ;
- 1 journée d'absence pour le décès d'un des grands parents du salarié Essity ;
- Maintien de l'abondement sur le PEE/PERCO comme les autres années ;
- **Abattement 13ème mois au Theil** : impact à compter du 41ème jour d'absence maladie dès 2021 contre 21ème jour auparavant ;
- **Prime flexibilité** (majorations liées à la crise sanitaire) pour factions supplémentaires ou déprogrammation de congés à la demande de l'employeur sous 48 heures ;
- Ouverture de discussions pour les années à venir sur une possible évolution de la prime d'ancienneté et du PEE/PERCO.

Comme vous pouvez le constater, le rapport de force de la CGT dans le Groupe Essity a su convaincre la Direction du bien-fondé d'aboutir à un accord.